

Février 2022

# La lettre d'information Retraite



# Sommaire



**03**

## **1. Actualité**

Baisse du fonds en euros, quelle stratégie d'épargne ?



**06**

## **2. Décryptage**

La retraite des femmes : des inégalités, source d'inquiétude



**11**

## **3. Prévoyance**

Des services utiles pour vous accompagner dans les moments qui comptent



**14**

## **4. Marchés financiers**

Bilan 2021 et perspectives 2022

# Face à la **baisse** du fonds en euros, quelle **stratégie d'épargne** ?

► **Le fonds en euros affiche, pour 2021, un rendement de 0,90%<sup>(1)</sup>, stable par rapport à 2020.**

La tendance globale reste à la baisse, ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt des obligations d'État et il semble peu probable qu'elle s'inverse à court ou moyen terme. À cette faible performance du fonds en euros s'ajoute l'inflation.

### ► **En chiffres**

Le **taux de rendement 2021** du fonds en euros s'établit à **0,90%<sup>(1)</sup>** pour les contrats :

**Gan Nouvelle Vie,**  
**Gan Patrimoine Objectif Retraite**  
**Gan Patrimoine Madelin Retraite.**



# 01. Actualité

La lettre d'information Retraite • février 2022

Dans l'optique de la préparation de la retraite, il est donc logique de **se tourner vers les marchés financiers** pour chercher d'avantage de performance. À condition, bien entendu, de répartir l'épargne de votre contrat sur des supports diversifiés et de tenir compte de votre horizon de placement, c'est-à-dire de la durée restant à courir jusqu'à votre retraite. C'est là tout l'intérêt de la **Gestion pilotée** que vous avez plébiscitée pour votre Plan d'Épargne Retraite, ou de la **Gestion à horizon** sur d'autres contrats retraite.



## Gestion pilotée : le « bon mix » performance/sécurité

La **Gestion pilotée (ou à horizon)** s'inscrit dans la durée. Plus vous êtes éloigné de votre retraite, plus votre épargne est investie sur des Unités de Compte<sup>(2)</sup> de type actions afin de profiter pleinement du potentiel de performance de ces supports. Au fur et à mesure que votre retraite approche, votre épargne est sécurisée sur des supports à faible risque, dont le fonds en euros.

La Gestion pilotée (ou à horizon) s'adapte à votre profil d'épargnant. Vous avez le choix entre un profil prudent, équilibré ou dynamique. C'est la garantie de bénéficier d'un **mode de gestion plus personnalisé**.

► Un « plus »  
appréciable dans  
le contexte de baisse  
des taux !

En 2021, le contrat **Gan Nouvelle Vie en Gestion pilotée** bénéficie d'une **bonification de 0,30 %** portant ainsi le rendement du fonds en euros à 1,20 %.



## Comment préparer sa retraite avec les marchés financiers ?

Étant donné la faiblesse des rendements du fonds en euros, la bourse est incontournable pour anticiper ses futurs revenus. Mais, on s'en doute, pas à n'importe quelles conditions !

**Notre podcast** vous explique en quoi et à quelles conditions les marchés financiers sont une opportunité intéressante pour préparer votre retraite.



► **Pour aller plus loin...**

► **Pour écouter le podcast, c'est [ici](#).**

*(1) Rendement 2021 : taux de participation aux bénéfices distribué sur le contrat (ou sur le fonds en euros pour les contrats multisupports) au 31 décembre 2021, net de frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher et avant prélèvements sociaux.*

*(2) Groupama Gan Vie s'engage uniquement sur le nombre d'Unités de Compte et non sur leur valeur qui n'est pas garantie, mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse, dépendant, en particulier, de l'évolution des marchés financiers.*

# La retraite des femmes: des inégalités, source d'inquiétude

► Une étude, réalisée par l'institut Odoxa<sup>(1)</sup> pour Groupama sur le thème général **des Français et la préparation de la retraite**, a mis en évidence la situation spécifique des femmes par rapport à ce sujet. L'inégalité par rapport aux hommes n'est hélas pas une surprise: comment ne prolongerait-elle pas l'inégalité déjà vécue durant la vie active? Mais seule la communication de données chiffrées, nombreuses et précises, permet de bien réaliser l'ampleur du problème.





### ► Le saviez-vous ?

**43% des Françaises interrogées connaissent ou ont connu une situation de fragilité dont :**

- cessation d'activité pour 22 % d'entre elles ;
- activité non-salariée pour 10 % ;
- congé parental<sup>(2)</sup> pour 20 % ;
- situation de mère célibataire pour 16 %.

## Retraite des femmes : un peu plus tard et beaucoup moins

Les pensions de retraite des femmes sont en moyenne **inférieures de 40 % à celles des hommes**. De plus, elles partent en retraite en moyenne **sept mois plus tard** : à 63 ans, contre 62,5 ans pour les hommes.

Cela s'explique principalement par des **différences salariales hommes/femmes dès le début de la carrière professionnelle**. En moyenne, **les femmes gagnent 23 % de moins que les hommes**. À temps de travail équivalent, elles touchent 16,8% de moins.

## Des périodes ou situations qui impactent les futures pensions

Aux inégalités salariales s'ajoute le fait que ce sont aussi les femmes qui assument encore en majorité la charge familiale, ce qui les amène à interrompre ou réduire leur activité professionnelle. Ainsi, **30 % d'entre elles exercent des emplois subis ou choisis en temps partiel, contre 8,4 % chez les hommes**.



### ► En pratique

Un congé parental de deux ans peut réduire une pension de retraite de 40 euros/mois.

Soit, sur la durée moyenne de la retraite (26 ans), un manque à gagner total de 12 480 euros !

*Hypothèse : personne avec salaire moyen de 3 300 euros bruts/mois en fin de carrière. Pension moyenne : 2 200 euros bruts mensuels (1 300 euros/an base + 900 euros/an complémentaire - décote par trimestre : 1,25 %).*

## Comment la charge familiale influe sur la retraite des femmes

**La naissance ou l'adoption** donnent droit à **huit trimestres supplémentaires par enfant pour les salariées du privé** (quatre pour la maternité, quatre au titre de l'éducation) et deux à quatre trimestres par enfant pour les fonctionnaires, selon la date de naissance de l'enfant.

**Le congé parental** permet aussi d'obtenir des trimestres pour une durée égale au congé, **dans la limite de douze trimestres. Attention :**

- cette période ne permet d'acquérir aucun point retraite. D'où un impact sur le montant de pension ;
- cette majoration ne se cumule pas avec les huit trimestres naissance/éducation. Il y a donc un choix à faire entre les deux dispositifs, selon les attentes de chaque personne.

La conversion du congé parental en trimestres n'est intéressante que si celui-ci a duré plus de huit trimestres... et à condition d'avoir pu **estimer sa future pension afin, le cas échéant, de compenser l'impact des trimestres non cotisés** par une épargne retraite adaptée.





### ► En pratique

Pour valider un trimestre de retraite, il faut percevoir au minimum cent cinquante fois le montant du smic horaire brut en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée.

Ainsi, pour valider quatre trimestres en 2021, vous devez avoir cotisé sur la base d'un salaire au moins égal à six cents fois le smic horaire ( $150 \times 4 = 600$ ), soit gagner au moins 6 150 euros brut dans l'année.

## Quand le temps partiel réduit les pensions et retarde l'âge de départ

**Le temps partiel concerne majoritairement les femmes.** Qu'il soit subi ou choisi, il entraîne mécaniquement **moins de revenus, donc moins de cotisations... et donc moins de droits à la retraite.**

Une longue période de temps partiel impactera forcément le montant de la pension de retraite.

À noter que **les conséquences seront plus dommageables pour les salariées du privé** en raison du mode de calcul propre à ce secteur :

- les années de temps partiel risquent d'être intégrées aux « vingt-cinq meilleures années » servant de base au calcul de la pension de retraite de base ;
- le nombre de points acquis pour la retraite complémentaire sera moindre.

Par ailleurs, le temps partiel de longue durée aura aussi **des répercussions sur l'âge de départ**, si les rémunérations ne suffisent pas à valider quatre trimestres d'une année.



### Plus que d'autres, les femmes ont besoin d'anticiper leur retraite

Alors que **la baisse des futures pensions est désormais une certitude**, comment conforter par avance vos revenus à la retraite ? La question se pose à chacun... et avec encore plus d'acuité à chacune. Si, en tant que femme, vous vous êtes reconnue dans l'une ou plusieurs des situations pénalisantes évoquées, **pas de défaitisme !** Pour compenser les impacts futurs sur votre pension de retraite, il existe des solutions adaptées.

Par exemple, **un Plan d'Épargne Retraite**. Cette solution vous permet de constituer un complément de revenus que vous pourrez percevoir, selon votre choix, sous forme de rente viagère ou de capital. En plus, sans attendre la retraite, elle vous offre **un avantage appréciable au présent : la possibilité de déduire vos versements** de votre revenu imposable chaque année pendant toute la durée d'épargne.

*(1) Baromètre Odoxa pour Groupama – Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de Français interrogés par internet du 30 juin au 16 juillet 2021.*

*(2) Le congé parental – temps choisi et privilégié de partage mère-enfant – n'est pas une situation de fragilité en lui-même, mais a posteriori, car il peut fragiliser le montant de la pension de retraite.*

# Des services utiles pour vous accompagner dans les moments qui comptent

► Assuré en obsèques et/ou en prévoyance ?  
► Afin de toujours mieux vous accompagner, Gan Patrimoine vous fait bénéficier, ainsi qu'à vos proches, de tout **un panel de services avant, pendant et après décès.**

**Découvrez ou redécouvrez ces services à votre disposition gratuitement.**



## 03. Prévoyance

La lettre d'information Retraite • février 2022

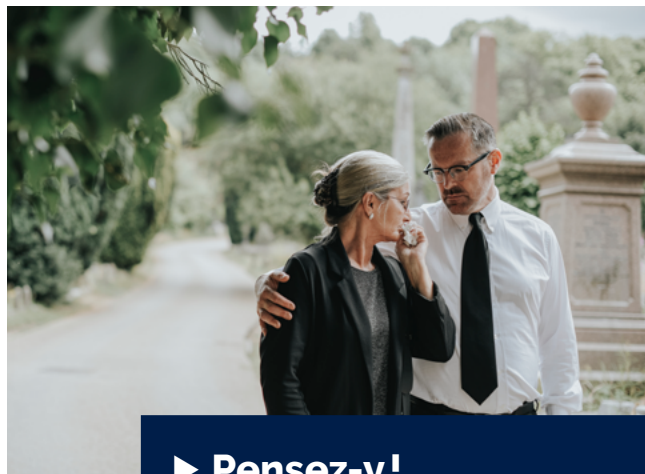


Faire face à la perte d'un être cher est une épreuve des plus difficiles. À la peine ressentie s'accompagnent l'organisation des obsèques et les nombreuses obligations administratives. Un accompagnement dans l'organisation, les démarches et la suite des obsèques peut représenter une aide précieuse pour les proches. C'est pourquoi Gan Patrimoine s'est associé à **Funecap Groupe**, acteur majeur du funéraire en France, connu pour ses enseignes Roc Eclerc, Pompes funèbres Pascal Leclerc et le réseau d'agences France Obsèques. Dans le cadre de votre contrat prévoyance et/ou obsèques, faites bénéficier votre entourage de services pour les accompagner le jour venu.

### Faire face à un décès

Pour soulager vos proches dans la prise en charge des différentes démarches après décès :

- ▶ assistance et accompagnement de la famille au moment du décès ;
- ▶ publication d'un faire-part de décès numérique ;
- ▶ guide des démarches après décès ;
- ▶ fermeture des réseaux sociaux.



### ▶ Pensez-y!

Pour les détenteurs d'un contrat **Gan Sérénité Obsèques**, bénéficiez d'une **prise en charge à 100 % pour tous les services**. Pour les détenteurs d'un contrat **Gan Solutions Prévoyance**, bénéficiez d'une prise en charge à **100 % pour les services pendant et après les obsèques**.

### Rendre hommage

Pour aider votre entourage à vivre le deuil et à préserver durablement le souvenir :

- ▶ espace hommage dédié ;
- ▶ cagnotte solidaire.

Enfin, pour nos assurés **Gan Patrimoine Sérénité Obsèques** exclusivement, bénéficiez aussi de l'accompagnement de Funecap Groupe dans l'anticipation de vos obsèques...

### Services avant décès

Pour enregistrer vos volontés et vous assurer de leur respect le moment venu, mais aussi pour évaluer le coût des obsèques :

- ▶ recueil des volontés funéraires ;
- ▶ simulateur de frais d'obsèques ;
- ▶ assistance personnalisée.

**Avec Gan Patrimoine, prendre soin de vos proches en vue de vos obsèques, ça ne vous coûte rien de plus !**



### ▶ Pour aller plus loin...

Pour en savoir plus sur les services **Funecap Groupe** inclus dans votre contrat **obsèques** et/ou **prévoyance Gan Patrimoine**, rendez-vous sur [notre site.](#)

# Bilan 2021 et perspectives 2022

## Bilan 2021

### L'année 2021 aura assurément été une année de tous les records !

La première réponse à la crise sanitaire a consisté en un quasi-arrêt, pendant plusieurs semaines et dans le monde entier de l'activité économique. La seconde réponse a été une injection de revenus dans les pays développés se traduisant par une hausse massive des endettements publics.

Ces réponses économiques d'une ampleur inconnue ont enclenché un impact durablement reflationniste<sup>(1)</sup> sur la conjoncture.

► **7 200**

points pour le CAC 40 en 2021.

Il s'agit de sa meilleure performance depuis 1999.

## Côté actions

Dopés par l'abondance de liquidités et de l'effet de rebond économique de 2020, les marchés actions ont atteint des niveaux records.

En Europe, le **DAX** termine sur une hausse de + 15,8%, **l'Eurostoxx 50** à + 20,4%, le **FTSE 100** à + 14,4%, tandis qu'avec une performance de + 28,9%, le **CAC 40** progresse jusqu'au seuil des 7 200 points, en réalisant sa meilleure performance depuis 1999 !

À l'international, la plupart des indices majeurs ont suivi la même tendance : + 26,9% pour le S&P 500 et + 18,7% pour le **Dow Jones**, contre seulement + 4,9% pour le **Nikkei 225** et + 4,8% pour le **Shanghai Composite**.



### Côté obligataire

Au premier semestre, les attentes de resserrement monétaires et les remontées d'inflation, ont entraîné une remontée des taux obligataires, conduisant le taux américain 10 ans à 1,75 % en mars.

Puis, au second semestre, de manière surprenante, ignorant la reprise économique, les tensions inflationnistes et la fin du programme d'expansion monétaire annoncée pour juin 2022 aux États-Unis, les taux ont repris leur parcours à la baisse. Aujourd'hui, le taux américain à 10 ans est redescendu à 1,57%, le taux allemand à 10 ans est à - 0,18% et celui de la France à 0,20 %.

### Perspectives 2022

En fin d'année dernière, Jérôme Powell, directeur de la banque centrale américaine posait la question d'accélération du *tapering* <sup>[2]</sup>, ouvrant la porte à « un cycle de resserrement monétaire ».

Deux arguments en particulier militent en ce sens :

- d'une part, certains indicateurs signalent que la hausse des salaires aux États-Unis va se poursuivre ;
- d'autre part, les niveaux d'inflation devraient rester à un niveau élevé...
  - 4% environ en 2022 et 3,5% en 2023, aux États-Unis,
  - 2,5% environ en 2022 et 2% en 2023, pour la zone euro.

Nos estimations sont ainsi au-dessus de celles des banques centrales.

**L'inflation ne devrait pas être transitoire**, compte tenu de la combinaison exceptionnelle de facteurs conjoncturels, comme les stocks très bas, la hausse des matières premières ou les impulsions budgétaires qui provoquent un choc de demande positif, et des facteurs structurels que sont les politiques budgétaires durablement expansives et le coût de la transition environnementale.



## 04. Marchés financiers

La lettre d'information Retraite • février 2022



### ► À noter

**Dans notre scénario économique, le principal facteur de risque est lié à la transition vers un nouvel environnement monétaire.**

En même temps, trois leviers devraient soutenir la croissance en 2022 :

- **reconstitution de stocks historiquement bas**, qui va se traduire mécaniquement par une poursuite de la production, et donc, par de la croissance ;
- **réinjection d'un réservoir d'épargne des ménages**, dans la consommation, évaluée entre 7% en zone euro et 11% du PIB aux États-Unis ;
- **besoins d'investissement** dans la santé, l'éducation, les infrastructures et la transition environnementale, qui vont entraîner un choc de demande positif.

À ce stade, les risques monétaires et sanitaires semblent perçus par les marchés. En revanche, le risque géopolitique est beaucoup moins intégré.

**Ainsi, l'environnement de marché devrait rester complexe en 2022, militant en faveur d'une approche d'investissement de plus en plus tactique, dont la sélectivité et la diversification restent incontournables.**

(1) Stimulation de l'économie par l'augmentation de la masse monétaire (ou la baisse des impôts), en cherchant à ramener l'économie (le niveau des prix) à la tendance à long terme, après un creux dans un cycle économique.

(2) Réduction des achats marginaux d'actifs (Quantitative easing).





### Principaux indices 2021 (performances brutes hors dividendes)

Libellé	Devise	31/12/20	31/12/21	Variation
CAC 40	€	5 551,41	7 153,03	28,85 %
S&P 500	\$	3 756,00	4 766,18	26,90 %
Stoxx Global Select Dividend 100	€	2 510,07	3 039,00	21,07 %
Eurostoxx 50	€	3 571,59	4 298,41	20,35 %
Dow Jones Industrial Index	\$	30 606,00	36 338,30	18,73 %
DAX <sup>(1)</sup>	€	13 718,00	15 884,86	15,80 %
FTSE 100	£	6 460,00	7 384,54	14,31 %
Nikkei 225 <sup>(1)</sup>	¥	27 444,00	28 791,71	4,91 %
Shanghai Composite Index	¥	3 473,07	3 639,00	4,78 %
<i>Taux de référence</i>				
Euro/dollar (USD)		1,23	1,13	- 8,13 %
OAT 10 ans		0,194		
Inflation France (sur un an) <sup>(2)</sup>		2,8		

(1) Niveau du DAX et du Nikkei 225 au 30/12/2021. (2) Au 30/11/21.

Source : Groupama AM – Bloomberg.

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons comme fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Les analyses et conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations publiques disponibles à une date donnée et suivant l'application d'une méthodologie propre à Groupama AM. Compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, elles ne sauraient constituer un quelconque engagement ou garantie de Groupama AM ou un conseil en investissement personnalisé.

Chiffres communiqués sur les indices calculés sur la période de référence du 31/12/2020 au 31/12/2021 sauf pour le DAX et le Nikkei 225, calculés sur la période de référence du 30/12/2020 au 30/12/2021. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

Édité par Groupama Asset Management – Siège social : 25 rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris - Site web : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Achévé de rédiger le 06/01/2022.





**Achevé de rédiger le 15 janvier 2022**

**Directeur de la publication :** Lamia Saidi

**Rédactrice en chef :** Florence Fernandes

**Comité de rédaction :** Christine Raquin,  
Jean-Christophe Charvet, Bénédicte Caffin, Groupama  
Gan Vie – Didier Oms, Groupama Asset Management –  
Dominique Le-Teurs, Gan Patrimoine

**Conception graphique :** 21x29,7

**Photos :** © 4maksym Portra, Geber86, Skynesher,  
Filadendron, Demaerre, D-Keine, Rawpixel,  
Shapechargelzusek

**Illustrations :** © Anastasia Usenko

**Gan Patrimoine**

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles. Société anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 2364 120 euros – RCS Lille 457504694 – APE : 6622Z Siège social : 150 rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille – N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr – Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé) – contact@ganpatrimoine.fr – [www.ganpatrimoine.fr](http://www.ganpatrimoine.fr).

**Groupama Gan Vie**

Société anonyme au capital de 1371 100605 euros – RCS Paris 340427616 – APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08 – Tél. : 01 44 56 7777

Entreprises régies par le code des assurances.